



Le 28 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en place d'un centre ambulatoire de prélèvements dédié au Covid-19

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19, et forte de la belle réussite de la cellule Covid initiée durant le confinement, la Ville de Saint-Mandé, en étroite collaboration avec la Ville de Vincennes a souhaité poursuivre en ce sens afin d'assurer le plus possible la protection des Saint-Mandéens et des Vincennois.

À l'approche de la rentrée scolaire et au vu de la circulation active du virus, notamment en Ile-de-France, les deux communes ont souhaité organiser la mise en place d'un centre ambulatoire de prélèvements dédié au Covid-19. Ce projet porté par plusieurs professionnels de santé libéraux et les communes de Saint-Mandé et Vincennes a été réalisé avec l'accord et le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS). L'objectif est de répondre au plus grand nombre, et ce dans un souci de prise en compte des enjeux de santé publique. Il est question de déployer et multiplier les capacités de dépistage au sein de notre Territoire afin de soulager les laboratoires d'analyses médicales en proposant davantage de moyens humains.

Ce centre ambulatoire temporaire sera installé devant le Centre Pierre Cochereau, au 2 avenue de Liège à Saint-Mandé. Il fonctionnera avec deux tentes de prélèvements, du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, à partir du mardi 1^{er} septembre. Le centre sera également ouvert le dimanche 6 septembre. Les prélèvements seront réalisés par des infirmières. Il s'agit de prélèvements effectués par voie nasale (RT-PCR), gratuits pour tous, sans rendez-vous et sans ordonnance. Des tests à destination spécifiquement des enfants pourront être réalisés par un pédiatre le mercredi matin. L'objectif poursuivi est de garantir une remise des résultats aux patients dans les 48 heures afin de limiter la diffusion virale.

M. Julien WEIL, Maire de Saint-Mandé et Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL se félicitent de l'organisation de ce centre et remercient très sincèrement tous les acteurs (médecins, infirmiers, protection civile...) qui ont permis à ce projet d'aboutir.

VILLE DE VINCENNES
53 bis, rue de Fontenay, 94300

VILLE DE SAINT-MANDÉ
10, place Charles-Digeon, 94160